



<https://latribunelibre.com/emploi/conducteur-de-travaux-vrd-f-h-150>

Conducteur de Travaux VRD F/H

Description

Rattaché(e) à Hervé, Responsable d'exploitation, vous avez pour mission le pilotage et la coordination des chantiers de TP/VRD (méthodes, organisation, exécution). Vous travaillerez en collaboration avec 6 autres conducteurs de travaux.

Vos missions principales :

- Organiser, planifier et suivre l'exécution des chantiers dans le respect des délais, du budget et des exigences qualité.
- Optimiser les moyens humains et matériels, tout en veillant au respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- Encadrer et accompagner les chefs de chantier et chefs d'équipe dans la réussite de leurs opérations.
- Assurer la relation avec les clients, fournisseurs et partenaires, représentant l'entreprise sur le terrain.
- Participer au suivi financier des chantiers : chiffrages complémentaires, facturation, bilans, etc.

Découvrez nos réalisations ici : Nos chantiers sur LinkedIn

Qualifications

De formation Technicien ou Ingénieur spécialisée dans les Travaux Publics, vous avez su démontrer vos compétences en planification, organisation, coordination pour diriger plusieurs chantiers simultanément.

Vos qualités managériales vous permettront d'encadrer jusqu'à 5 équipes soit une vingtaine de salariés en moyenne.

Votre intérêt pour le terrain, vos compétences techniques, alliés à de bonnes capacités d'adaptation et relationnelles, seront des atouts indispensables pour réussir votre intégration dans l'entreprise et dans ce poste.

Vous maîtrisez les outils informatiques (Word, excel), ERP et le logiciel Autocad.

Nous proposons :

Organisme employeur

Groupe Marc – EVEN – Pleurtuit

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSTRUCTION D'OUVRAGES MARITIMES ET FLUVIAUX

Lieu du poste

35228, PLEURTUIT, PLEURTUIT, France

Date de publication

21 octobre 2025 à 11:09

Valide jusqu'au

20.11.2025

- Une rémunération selon vos compétences sur 12,3 mois,
- Un véhicule de fonction,
- Un statut Cadre,
- Une gratification annuelle,
- Une prime de participation,
- Une mutuelle avantageuse (PRO BTP),
- Des tickets restaurants 12,10€ / j travaillés (60% part employeur),
- Compte épargne-temps (CET) et plan d'épargne pour la retraite collective (PERECO),
- Des RTT.

En accord avec sa culture familiale et ses valeurs humaines, le Groupe MARC s'engage à bannir toute forme de différence de traitement fondée sur des critères de nature discriminante.